

## **WCC-2012-Res-010-FR**

### **Établissement d'une présence programmatique renforcée de l'UICN en Asie**

RECONNAISSANT qu'en Asie vit plus de la moitié de la population mondiale et que la région possède des caractéristiques géographiques, écologiques et une diversité biologique uniques ;

NOTANT que la diversité biologique de l'Asie est menacée par des activités socio-économiques qui entraînent une pollution côtière, des tempêtes de sable jaune, la désertification, une contamination radioactive, des changements climatiques, un excès de nutriments, des modifications dans l'utilisation des terres, l'introduction d'espèces envahissantes et la surexploitation ;

NOTANT ÉGALEMENT que la conservation de la diversité biologique en Asie présente des défis spécifiques ;

CONSCIENT du dynamisme des Membres de l'UICN, gouvernements et organisations non gouvernementales, et des membres des Commissions, en Asie, et de leur participation active aux réunions régionales des Membres, aux Comités nationaux et aux réseaux ;

RAPPELANT que, parmi les atouts exceptionnels qu'offre l'UICN, figure l'apport de connaissances reposant sur des données scientifiques, spécifiques à une région ou à un site, et des enseignements qui démontrent que les enjeux de la sécurité alimentaire et du bien-être humain en général sont étayés par la conservation de la diversité biologique et la gestion des écosystèmes ; et

SACHANT que la diversité géographique, écologique et biologique de la région Asie appelle des efforts spéciaux de renforcement de la présence programmatique de l'UICN dans toutes les sous-régions, ainsi que de la capacité régionale de gestion et de l'amélioration de l'expertise régionale thématique ;

#### ***Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :***

CHARGE la Directrice générale :

- a. de procéder, en consultation avec les Membres de l'UICN, à une évaluation complète des besoins et des moyens en vue de renforcer la présence programmatique de l'UICN en Asie ;
- b. de renforcer les programmes sous-régionaux afin d'améliorer l'efficacité de l'UICN en Asie ; et
- c. de veiller à l'unité, l'intégration, la synergie et la continuité de la région Asie sous l'égide du Bureau régional pour l'Asie, notamment en ce qui concerne l'harmonisation entre les dimensions statutaires et programmatiques afin de faciliter la réalisation des objectifs du Seul Programme.

L'État Membre États-Unis et les organismes gouvernementaux des États-Unis se sont abstenus lors du vote de cette motion pour les raisons données dans la déclaration générale des États-Unis sur le processus des résolutions de l'UICN.